

l'echo briacain

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

TRIMESTRIEL

n° 12 du 22 Mai 1986



Le PRINTEMPS , SAISON des labours

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL

REUNION du 21 JANVIER 1986
=====

. Collecte des ordures ménagères

La commune de Ploumagoar n'assure plus le ramassage des ordures ménagères à compter du 1^{er} Mars 1986 . La collecte est confiée au SIVOM de la Région de Guingamp .

. Dotation Globale d'Equipement

La loi du 20 Décembre 1985 permet aux communes de moins de 10 000 habitants de choisir la formule de subventions d'état pour les programmes d'investissement . Il existe deux options , soit une dotation annuelle forfaitaire , soit des subventions pour la réalisation d'opérations déterminées . La première formule a été retenue , elle correspond à ce qui existait auparavant (11 voix pour , 2 contre , 4 abstentions) .

. Demande d'autorisation taxi

La demande de Mr Alain Morcel de Saint-Agathon d'exercer la profession de taxi sur la Commune de Bourbriac a été acceptée (au 3^e tour de scrutin 9 pour , 8 contre) . En contrepartie , Mr Morcel s'est engagé à habiter notre Commune .

. Election d'un adjoint

Monsieur Christian TARTIVEL a été élu adjoint en remplacement de Mme Duégain (8 voix pour , et 8 bulletins blancs .)

. Divers

Vente terrain : La parcelle cadastrée YD no 28 d'une contenance de 3 ha 35 a 60 , située au Danouët est mise en vente .

Plan informatique pour tous : Le matériel informatique placé par l'état à l'école primaire publique peut être mis à la disposition du public sous réserve de la signature d'une convention d'utilisation des locaux scolaires .

Ecole de Saint-Houarneau : Le montant du loyer mensuel est porté de 500 F. à 520 F. à compter du 1^{er} Janvier 1986 .

Préau Ecole maternelle : Le projet de construction du préau réalisé par Mr Hoanen a été rémunéré forfaitairement à 3 000 F. TTC

REUNION du 28 FEVRIER 1986
=====

. TRAVAUX

. aménagement de la Voies communales no 9 de Ty Glass à Crech Cant . Le dossier préparé par les services de l'équipement pour la réfection de ce tronçon de 1280 m est approuvé . Montant prévisionnel des travaux : 480 000 F TTC subventionné à 50 % par le Département et la Région .

. mise à niveau des tampons rue de l'armor : Ces travaux sont confiés à l'entreprise POHER de Bourbriac pour un montant TTC de 20 185,72 F.

. Accès au bâtiment HLM (ancien CEG) rue de l'argoa : montant 2 443,16 F TTC .

. aménagement de l'écoulement de l'eau à l'ancien presbytère : 3 531,32 F TTC .

Ces travaux sont confiés à l'entreprise POHER .

. réfection des tracés de jeux au gymnase : les travaux réalisés par l'entreprise Borghetto s'élèvent à 8 070,40 F TTC

. AMENAGEMENTS DIVERS

. Lotissement de Coat-Liou : Les travaux d'aménagement (terrassement , apports de terre nivellement) effectués par l'entreprise POHER s'élèvent à 8 460,92 F TTC . Les plantations (fourniture + main d'oeuvre), réalisation de pelouses s'élèvent à 18 792,15 F TTC et seront effectuées par l'entreprise Tilly .

. Terrain des sports : La fourniture de 120 Leylandi pour le terrain de football et le parking s'élève à 1 920 F. TTC

. cimetière : Le conseil retient la proposition de Mr Tilly pour agrémenter le cimetière Fourniture de 210 ifs communs pour un montant TTC de 6 405 , 00 F .

. Réfection de l'orgue : La réactualisation du montant des travaux de réfection de l'orgue donne les tranches financières suivantes , conformément au marché passé avec le Facteur LECLERE :

1 ère tranche 264 869,50 F. TTC prix ferme

2 ème tranche 333 460,39 F. TTC prix revisable

. vente terrain : Le Conseil décide de vendre un lot communal de 2800 m2 (cadastré ZL no 126) situé route de Coat-Liou à proximité du bois au prix de 50 F. hors taxes le M2 .

Divers : véhicule communal : Le Conseil Municipal donne son accord pour l'adaptation d'une benne hydraulique sur le véhicule communal . montant 12 097,20 F. réalisation par les ETS Chevance .

REUNION du 25 MARS 1986

=====

.Projet de réserve d'eau à l'aire naturelle des Forges

Conformément à la demande du service départemental incendie , un projet de réserve d'eau à l'aire naturelle des Forges est en cours . Cette réserve serait établie en dérivation du ruisseau de Pont ar Way . Cette opération permettrait également de mettre en valeur le site naturel des Forges qui pourrait être complété par d'autres aménagements (sentiers piétonniers , mini-golf)

La minorité s'est abstenue sur ce projet dans l'attente de plus amples informations .

. Réseau d'eaux pluviales

Le réseau d'eaux pluviales de la rue de l'armor sera prolongé de Kergroas au Courjou . Le devis estimatif des travaux s'élève à 270 000 F.

. Pistes d'athlétisme

Le Conseil Municipal retient les projets suivants établis par l'équipement :

- Piste d'athlétisme au terrain des sports comprenant un sautoir et une aire de lancer
coût : 125 000 F. Compte tenu de l'emplacement des tribunes et de la buvette , il n'est pas possible actuellement de faire une piste tout autour du stade . Cependant le projet approuvé par le Conseil Municipal pourra être complété par la suite dans le cadre d'un réaménagement global des installations existantes .
- réfection de la piste au plateau scolaire : coût 150 000 F.

. subventions pour 1986

Club des nageurs guingampais	500 F.
Croix d'or - Guingamp	300
Ecole diwan - Guingamp	100
Ass.Frang. Sclérosés en plaques	100
Maison familiale rurale Plouagat	200
Secours populaire Français	500
SOS Sahel	200
ASPEMAG	200
Chambre des métiers	450
ADAPEI	200
ASs.Frang.de lutte-muscoviscidose	100
Anciens combattants-résistants Ebriac		600
Echange linguistique-CEG public4	800
Classe de mer- école primaire publ.	2	500
Classe de montagne- St Briac2	000
Echange linguistique- St Antoine1	760
Classe de mer- St Briac1	500
Centre anticancéreux Rennes1	300
Aide familiale rurale4	000
U.S.B.9	000
Ass.sportive CEG public1	300
Ass.sportive CEG St Antoine1	300
Amicale sapeurs pompiers (assurance)	2	724
Ass. Foncière de Bourbriac	...81	185
Caisse des écoles . Bourbriac14	000
S.P.A.2	783
Subvention cantine Saint-Briac12	000
Athlétique club de Plouisy	200
Radio Kreiz Breiz	500
Ty an Holl1	000
Lycée de Kernilien	150
CELIB	150
Pays d'accueil9	176
Centre des apprentis de Plérin	150
LEP Carhaix	100

. Divers

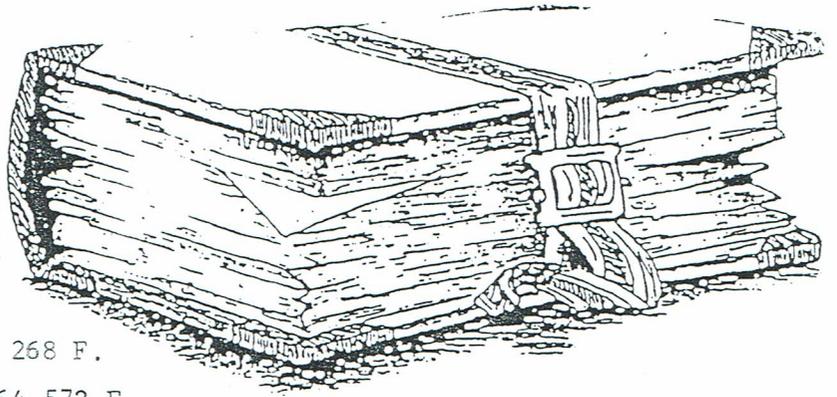
- Madame Le Yar , institutrice à Bourbriac , bénéficie de l'indemnité de logement accordée aux instituteurs à compter du 1er Janvier 1986 .
- Réactualisation des tarifs . Tarifs cantine scolaire municipale
 - . maternelle ... 9,65 F
 - . primaire ... 10,95
 - . adultes ... 21,90
- Redevances assainissement
1,65 par M3 d'eau consommé .

- . Acquisition d'un copieur CANON à l'école primaire publique .coût : 15 299,40 F. TTC
- . La participation de la Commune pour la protection des vitraux de l'église de Bourbriac est approuvée . Elle s'élève à 13 218 F. soit 25 % du devis .

le budget primitif 1986

Le budget primitif voté par le Conseil Municipal pour l'année 1986 s'équilibre globalement à la somme de 9 184 841 F. qui se répartit comme suit :

- section fonctionnement: 5 220 268 F.
- section d'investissement: 3 964 573 F.



A) Présentation du budget de fonctionnement

I- Dépenses

	MONTANT	%
. Denrées et fournitures	240 000 F.	5 %
. Frais de personnel	1 257 000	24 %
. Impôts et taxes	18 100	-
. Travaux et services extérieurs	800 000	15
. Participations et contingents	446 699	9
. Subventions (voir réunion du 25 Mars)	160 050	3
. Frais de gestion	162 000	3
. Frais financiers	1 044 741	20
. DoTation aux amortissements	25 441	1
. Prélèvements pour investissements	1 066 237	20
TOTAL	5 220 268	

II- RECETTES

	MONTANT	%
. Produits de l'exploitation	64 000 F	1 %
. Produits domaniaux	31 500	0,5 %
. Produits financiers	5 985	-
. Recouvrements - subventions	183 873	3
. Impôts indirects	53 340	1
. Impôts directs	43 248	0,5
. Contributions directes	3 010 814	56
. Dotation globale de fonctionnement	1 932 039	38
TOTAL	5 324 799	

Commentaires :

La balance Recettes-Dépenses est excédentaire , après avoir couvert les dépenses de fonctionnement et les besoins d'autofinancement des investissements . Ceci résulte pour une part des décisions budgétaires prises en 1985 pour consolider progressivement la situation financière. D'autre part , la dotation globale de fonctionnement qui augmentait faiblement les années passées a progressé cette année de 12 % . Cette augmentation est une compensation de l'état à l'effort d'investissement réalisé par la commune l'an passé . Les bases d'imposition restent inchangées en 1986 . Une exonération de l'imposition locale est prévue pour les entreprises qui s'installeront au cours des premières années (voir réunion suivante) .

B) présentation des investissements pour 1986

Les dépenses d'investissements s'élèvent à 3 964 573 F. Elles comprennent le remboursement des emprunts pour un montant de 740 341 F. et les investissements pour 1986 qui s'élèvent à 3 224 232 F. Les investissements principaux retenus par le Conseil Municipal sont les suivants :

Voirie	1 514 600 F.
eaux pluviales	358 100
Bâtiment annexe Mairie (salle polyvalente)	351 243
Piste d'athlétisme	280 000
Court de tennis (report 1985)	200 000
orgues (report 1985)	280 000
Aménagement jardin presbytère	110 000
entretien bâtiments communaux	70 000
Matériel incendie	33 391
Matériel (Divers)	25 000

Les investissements seront couverts par plusieurs sources de financement :

Fond de compensation de TVA	208 200 F
Subventions (département, région, état)	576 286
Emprunts	1 380 000
Excédents 1985	601 218
Participations diverses	100 000
Autofinancement	358 528

REUNION du 25 AVRIL 1986

=====

. Travaux

Voirie - revêtement et curage de fossés . Les chemins suivants sont retenus pour l'année 1986 : route de Leindévet , coat Huellan au CD 69 , de penvern à la croix Kermoal , Guerguniou à Kérauffrédou, Garnel à Ty Prit , Kerleign à Rest Coat Men , route du Bod .

L'appel d'offres auprès des entreprises est en cours .

Jardin du Presbytère : Le projet de l'équipement pour l'aménagement du jardin du Presbytère en parking et en jardin d'agrément est accepté.

Place de la gare : Le Conseil décide d'aménager la sortie de la place vers Guingamp .

.Ecoles publiques

l'allocation scolaire pour l'année 1986 s'élève à :

- 619,50 F. pour l'école maternelle
- 931,05 F. pour l'école primaire

. Syndicat intercommunal

La convention qui définit les reversements de taxe de la part des Communes au SIERB est approuvée par le Conseil Municipal . Pour favoriser l'installation de nouvelles entreprises , une exonération temporaire de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe professionnelle pourra désormais être accordée . Les taux d'exonération retenus sont les suivants :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1 ère année 100 %
2 ème année 100 %

Taxe professionnelle : 1 ère année : 100 %
2 ème année : 100 %
3 ème année : 75 %
4 ème année : 50 %

. Divers

- . Location du logement de l'école de Saint-Houarneau à Mr et Mme Le Parc Roger .520 F/mois
- . Revision des tarifs de concessions au cimetière à compter du 1 er Mai :
50 ans 630 F.
30 ans 315 F.
- Revision de la taxe de raccordement aux égouts : 1 750 F.

I N F O R M A T I O N S S P O R T I V E S

=====

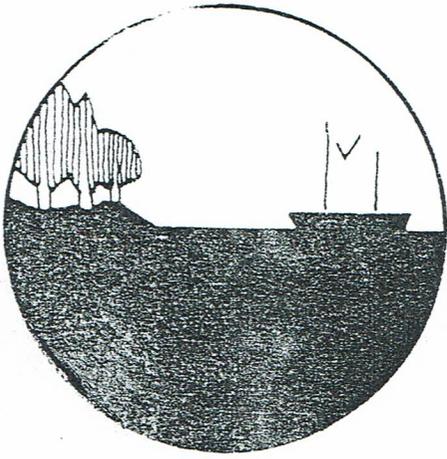
Mademoiselle Isabelle CONNAN a obtenu pour la 2 ème fois le titre de championne départementale de Cross en catégorie benjamine . Par ailleurs , elle a obtenu de nombreux succès : 26 coupes et médailles à son palmarès .

Mademoiselle Karine Bourdon a obtenu la 6 ème place au championnat départemental de cross en catégorie benjamine , et de nombreuses médailles par ailleurs .

EXEMPLE à SUIVRE

INFORMATION DIVERSE

Les services de l'EDF nous signale qu'il faut abattre les arbres morts (ormes) qui risquent d'endommager les lignes électriques .



MISSION LOCALE POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES DE 16 A 25 ANS

La mission locale des 17 cantons du triangle Guingamp, Lannion, Tréguier a été constituée en mars 1985. Elle a pour objet d'aider et d'orienter les jeunes dans la recherche d'un emploi. Ce n'est pas un bureau de pointage, sa fonction ne consiste pas à proposer directement un emploi au jeune.

Dans la dure réalité de la recherche d'un emploi, il y'a eu beaucoup d'évolution au cours des cinq dernières années. Les offres d'emploi visent principalement des personnes expérimentées qui possèdent une bonne qualification.

Devant cette situation, beaucoup de jeunes en particulier entre 16 et 25 ans, se trouvent bien souvent désemparés. Leur formation scolaire trop générale ou des diplômes dans des filières saturées ne leur ouvrent plus aucunes portes.

Il leur faut donc une remise à jour des connaissances ou une initiation à la vie professionnelle ou encore une qualification? Ces possibilités doivent être étudiées en fonction de la formation initiale du jeune. Les animateurs de la mission locale assurent cette tâche. Le travail consiste par exemple, à les initier aux techniques de recherche d'un emploi (rédaction d'une lettre de demande d'emploi, présentation devant un employeur...)

La définition des souhaits du jeune (à 16 ans ou 18 ans, bien souvent ils ne savent quelle filière choisir). et leur orientation vers les possibilités actuelles d'emploi ont été les tâches les plus importantes jusqu'à présent.

Cette préparation se concrétise souvent par une reprise de la scolarité et la réalisation de stages (exemples : stages d'insertion à la vie professionnelle). Ces stages débouchent parfois sur une embauche définitive.

Tu as entre 16 et 25 ans et tu es sans emploi
Tu manques de formation
Tu es sorti de l'école sans qualification professionnelle
Tu ne sais pas quel métier choisir, dans quelle direction t'orienter

Dans ta région une **EQUIPE** est prête à t'aider, et à chercher **AVEC TOI** une solution à tes problèmes

**PREND CONTACT AVEC
LA MISSION LOCALE DES 17 CANTONS**

A GUINGAMP au 21.06.27. | 19, rue ST NICOLAS

**NE TARDE PAS, IL S'AGIT DE
TON AVENIR**

Pendant ce stage le jeune est rémunéré par l'état et l'entreprise. Il comprend une formation théorique par les animateurs de la mission locale, et une activité en entreprise pendant 3 mois (voir encadrés ci-dessous).

SIVP

Stage d'Initiation à la Vie Professionnelle

Artisans, Commerçants, Industriels — Jeunes de 16 à 25 ans

VOUS ÊTES CONCERNÉS

OBJECTIFS

- Permettre au jeune de découvrir la vie de l'entreprise.
- Développer son aptitude au travail.
- S'initier à un métier sous la responsabilité d'un tuteur afin d'élaborer un projet professionnel en relation avec la Mission Locale.

CHARGES SOCIALES

- Sur l'indemnité de 27% du SMIG.

DEFISCALISATION

- Imputation de 375 F. par jeune et par mois sur le 0,1% et 0,2%.

FORMATION

- Par la Mission Locale : 75 H.
- 50 H. de formation collective.
- 25 H. de suivi individuel.

DURÉE

- 39 H. par semaine pendant 3 mois.

ADRESSES

MISSION LOCALE
Bd. d'Armor - Ker-Uhel
22300 LANNION
Tél. : 96.48.85.75

MISSION LOCALE
Place du Champ au Roy
22200 GUINGAMP
Tél. : 96.21.06.27

RÉMUNÉRATION

	18 - 20 ans	21 - 25 ans
- Etat	1246,50 F	1662,00 F
- Entreprise (27% du SMIG)	1188,20 F	1188,20 F
- TOTAL	2434,70 F	2850,20 F

Contrat de qualification

ARTISANS, COMMERÇANTS, INDUSTRIELS, AGRICULTEURS, PÊCHEURS

JEUNES DE 16 A 25 ANS

VOUS ÊTES CONCERNÉS

OBJECTIFS

Acquérir une qualification professionnelle.
Acquérir un savoir-faire par l'exercice en entreprises d'une activité professionnelle.

CHARGES SOCIALES

Sur l'indemnité du SMIG.

DEFISCALISATION

Versement à l'entreprise de 50 F par heure de formation et par jeune accueilli.

FORMATION

Elle correspond à 1/4 du temps de la durée totale du contrat. Ex :
6 mois de contrat → 1 mois 1/2 de formation
1 an de contrat → 3 mois de formation
2 ans de contrat → 6 mois de formation

DURÉE

Contrat à durée déterminée entre 6 mois et 2 ans.

ADRESSES

MISSION LOCALE :
Bd d'Armor-Ker-Uhel
22 300 LANNION
Tél : 96-48-85-75

MISSION LOCALE :
19 rue St Nicolas
22 200 GUINGAMP
Tél : 96-21-06-27

RÉMUNÉRATION

Age	16-18	18-19	19-25
1 ^{er} semestre	17% smig 748,12F	27% smig 1188,12F	60% smig 2640,45F
2 ^{ème} semestre	25% smig 1100,20F	33% smig 1540,26F	65% smig 2860,49F
3 ^{ème} semestre	33% smig 1540,26F	45% smig 1980,34F	70% smig 3060,53F
4 ^{ème} semestre	45% smig 1980,34F	55% smig 2420,41F	75% smig 3300,57F

Sur la commune de Bourbriac, 43 jeunes de 16 à 25 ans sont inscrits comme demandeurs d'emploi, 19 d'entre eux ont contacté la mission locale. Parmi ceux-ci, 13 ont trouvé une solution au moins temporairement.

Le manque de mobilité des jeunes pour aller effectuer des stages à Guingamp ou à Saint-Brieuc explique l'absence de solution dans quelques cas.

Par ailleurs 24 jeunes n'ont pas contacté la mission locale pour l'instant. Tous n'ont peut-être pas besoin de ses services mais dans le cas contraire, il faut qu'il prennent contact rapidement.

Le 24 avril dernier, les maires des communes du canton et les délégués à la mission locale ont décidé de faire une information plus importante auprès des jeunes. Désormais des réunions regroupant les jeunes demandeurs d'emploi avec les animateurs de la mission locale auront lieu périodiquement.

LE SERVICE DU REMPLACEMENT DU CANTON DE BOURBRIAC

Le service de remplacement de l'agriculture a été constitué en 1983 à l'initiative des responsables des mutuelles coups-durs du canton avec le concours de G.R.D.A. (voir bulletin municipal n° 2)

Après deux années d'activité, l'équipe des responsables est désormais bien rodée. En 1985, le service est intervenu pour 219 jours de remplacement dont 140 pour maternité.

Les maternités, accidents et maladies constituent l'essentiels des demandes d'intervention. Le premier motif va se développer puisque le nombre de journées de remplacement prise en charge par la M.S.A. est passé de 28 à 56.

Ce service doit permettre de répondre à des demandes diverses. Les responsables souhaitent que se développent les remplacements pour délégation, formation, vacances...

Le prix de la journée de remplacement est actuellement de 320 F T.T.C. Des aides diverses permettent de réduire ce coût :

	AIDES	CHARGE AGRICULTEUR
Maternité Aide M.S.A.	90 % pendant 56 jours	30 F par jour
Autres	20 premiers jours : 75 F	245 F par jour
Motifs	20 - 40 jours : 60 F	260 F par jour
(Aides A.N.D.A.)	plus de 40 jours : 45 F	275 F par jour

Certaines assurances versent en complément des indemnités journalières. A titre d'exemple une assurance collective offre des conditions très avantageuses avec une prise en charge de 180 F par jour en cas d'accident ou de maladie.

Les responsables cantonaux et les délégués communaux se tiennent à votre disposition pour tout renseignements utiles :

Le bureau est composé comme suit :

PRESIDENT	: Monsieur Yvon BOUTIER "Kerlegan"	KERIEN
VICE PRESIDENT	: Monsieur Francis SCOLAN "Magoarou"	PONT-MELVEZ
SECRETAIRE	: Monsieur Marcel MOEL "Tanouédou"	BOURBRIAC
TRESORIER	: Monsieur Jean Yves LOZAHIC "Guernognon"	PLESIDY

Pour les communes de Saint Adrien, Senven-Lehart et Magoar vous pouvez prendre contact respectivement avec :

Monsieur Y- DERRIEN (TEL : 96.43.48.26)
 Madame COURTOIS (TEL : 96.21.43.40)
 Monsieur E- LARMET (TEL : 96.45.73.85)